

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Lundi 6 mai 2019 à 19 heures 00

Nombre de conseillers en exercice : 33      Présents : 29      Votants : 33

Le Conseil Municipal de la commune de Marmande, convoqué le 30 avril 2019 s'est réuni le lundi 6 mai 2019 à 19 heures 00, dans la salle du Conseil Municipal de Marmande, en sa séance publique, sous la présidence de M. Daniel BENQUET, Maire de Marmande.

Présents : BENQUET Daniel, Maire, LABARDIN Philippe, VALAY Laurence, CARBONNET Serge, CALZAVARA Martine, GENEAU DE LAMARLIERE Sylvie, GALDIN Nicole, DUBOURG Jean-Luc, JACQUET Josette, BALLEREAU Marie-Catherine, Adjoint, MUNOZ Yolande, BOUGUES Marie-Françoise, CHRISTEN Roland, ANGELY Lydie, CORREGES Jacqueline, HOSPITAL Michel, MARCHAND Jean-Pierre, MAURIN Patrick, DALLA SANTA Jean-Christophe, COUZINEAU Patrick, SPECOGNA Marilyn, AILI Jocelyne, HOCQUELET Joël, FIGUÈS Fatima, MAHIEU Anne, CERUTI Michel, GAY Laurent, BRETAGNE Karine, MANIER Bernard Conseillers Municipaux

Absents ou excusés : CAMPS Brigitte, BROUILLON Hervé, BORDERIE Sophie, CILLIERES Charles,

Pouvoirs : de CAMPS Brigitte à HOSPITAL Michel, de BROUILLON Hervé à CALZAVARA Martine, de BORDERIE Sophie à HOCQUELET Joël, de CILLIERES Charles à FIGUES Fatima

-----  
**C.05**

### **Campagne 2019 de lutte contre la prolifération du moustique tigre à Marmande**

La lutte contre le moustique tigre (*Aedes Albopictus*) est l'affaire de tous.

Si chacun effectue les bons gestes (éviter les eaux stagnantes), la prolifération des moustiques sera indéniablement ralentie. Le maître-mot de la campagne 2019 est donc la COMMUNICATION mais aussi L'ACCOMPAGNEMENT afin de mieux renseigner et conseiller les administrés.

La ville de Marmande a décidé d'appliquer des mesures supplémentaires de prévention avec des traitements (anti larvaire) si nécessaire, et surtout de rendre obligatoire la prise en charge des milieux propices au développement des *Aedes Albopictus*. La ville de Marmande propose de mettre à la vente, dans l'espace « Les Marmandises », des traitements anti larvaire au tarif de 10 euros.

90 % du moustique tigre se trouve dans le domaine privé, il est donc primordial d'accompagner et de conseiller les Marmandais par rapport à leur besoin. Pour que la gêne diminue tout en sachant que nous devons désormais apprendre à vivre avec le moustique tigre.

3 niveaux d'intervention sont définis :

- Le domaine public
- Le domaine privé
- Les entreprises

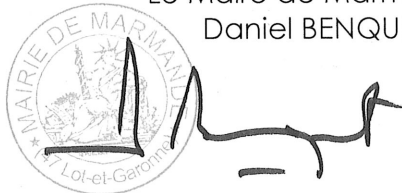
**Le Conseil Municipal  
après en avoir délibéré :**

- Décide** De valider les actions proposées dans le cadre de la campagne 2019 de lutte contre la prolifération du moustique tigre.
- Décide** De mettre à la vente, dans l'espace « Les Marmandises » des traitements anti larvaire au tarif de 10 euros.
- Autorise** M. le MAIRE ou son représentant à signer un arrêté portant mesures de prévention et de lutte contre le moustique tigre et permettant de verbaliser les attitudes contraires aux bonnes pratiques générales précisées dans le dit arrêté.
- Autorise** M. le MAIRE à appliquer sur le territoire de Marmande toutes les actions nécessaires portant mesures de prévention et de lutte contre le moustique Aedes Albopictus.

Votants : 33 Abstention : 01 (M.CERUTI) Exprimés : 32 Contre : 00 - Pour : 32  
Dossier adopté à la majorité

Fait et délibéré en l'Hôtel de ville, les jour, mois et an susdits.  
Ont signé au registre les membres présents.  
Pour extrait certifié conforme,  
Marmande le 7 mai 2019

Le Maire de Marmande  
Daniel BENQUET



Délibération certifiée exécutoire compte tenu de sa publication le 15/05/19  
et de sa transmission au contrôle de légalité le 15/05/19.

Le Maire de Marmande  
Daniel BENQUET

